REGLEMENT TOURNOI TETE A TETE DU CLUB

\_ Etre licencié au club d’Amou

\_ Inscription de 7 euros par joueur qui comprend l’inscription et un repas à la suite des finales.

\_ Le concours sera organisé en poules de 6 joueurs. Les deux premiers de chaque poule feront le concours A, le troisième et quatrième le concours B, le cinquième et sixième le concours C.

\_ Les poules seront affichées au chalet et communiqués sur le blog de la pétanque d’Amou le samedi 15 septembre2018.

\_ Les parties de poules se disputeront en une seule partie gagnante et les parties après les poules se joueront en deux parties gagnantes.

\_ Les joueurs devront se contacter entre eux suivant leurs disponibilités pour organiser les rencontres de poules qui se dérouleront du lundi 17 septembre au vendredi 28 septembre 2018. A la suite des parties de poules et du classement les organisateurs contacteront les joueurs pour leur dire leur adversaire pour les phases finales.

 \_ Des feuilles des poules et les numéros de chaque participant seront affichés au club et aussi sur le blog de la pétanque d’Amou pour communiquer les résultats.

\_ Le classement des poules se fera en priorité aux parties gagnées et ensuite au goal avérage particulier. Pour une bonne organisation les arrangements pour le goal avérage ne sont pas tolérés.

\_ Un trophée pour chaque catégorie sera décerné au vainqueur et qui sera remis en jeu chaque année.

BON TOURNOI A TOUS QUE LE MEILLEUR OU LA MEILLEURE GAGNE